

WIZERNES



Réuni le 17 Novembre 2016 sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer -

Le Conseil procède à l'élection des conseillers communautaires au sein de l'assemblée délibérante de la CAPSO. Le vote à bulletin secret donne les résultats suivants : Monsieur Daniel HERBERT - 20 voix - Élu - Monsieur Christian DENIS - 20 voix - Élu.

Règlement Local de Publicité Intercommunal -

Il est débattu sur les orientations et les objectifs du Règlement Local de Publicité Intercommunal qui sera mis en place sur le territoire des communes de la CAPSO, et notamment sur l'interprétation du mot "toléré" pour la publicité sur façade et mobilier urbain.

Achat de défibrillateurs -

Il est décidé de modifier la décision prise en Février dernier pour l'installation de 2 défibrillateurs. Ils seront installés à l'extérieur de la salle des Fêtes et de la salle des sports du Chocquet.

Résidence du Val de Wisques -

Le conseil municipal :

- Autorise le Maire à signer les actes nécessaires à la vente des parcelles de terrains à bâtir aux particuliers ainsi qu'aux bailleurs sociaux,
- Accepte le transfert à la Commune, ou l'annulation si nécessaire, des Marchés passés par la SEM ACED et les entreprises, afin de permettre la continuité des travaux du lotissement.

Aménagement foncier -

Dans le cadre des travaux connexes de l'opération d'aménagement foncier de la Commune, il est décidé :

- d'acquérir les différentes parcelles nécessaires à la réalisation de ces travaux, et de payer une indemnité d'éviction à chacun des exploitants,
- d'accepter la subvention départementale d'un montant de 51 109,50 €.

Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais -

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt pour la Commune, décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et des services associés, et approuve l'acte constitutif correspondant.

FINANCES

Subvention aux associations -

Il est décidé d'attribuer une subvention complémentaire à l'association de Jumelage afin de couvrir une partie des frais engagés lors de la venue d'une délégation du Conseil Municipal d'Ensдорf en Avril 2016.

AU TITRE DES INFORMATIONS

Madame NEYRINCK informe les conseillers des manifestations qui seront organisées à l'occasion du Téléthon les 2 et 3 Décembre 2016.

Monsieur LYPS informe les conseillers que le Département a offert un Euphonium à l'Harmonie Municipale et qu'il lui sera remis officiellement lors de la manifestation organisée à l'occasion de la Sainte Cécile.

AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES

Il est décidé que l'éclairage public sera rallumé exceptionnellement la nuit du réveillon de Noël et du Nouvel an.

Le Maire,



[Signature]
Daniel HERBERT